

NOTRE ENGAGEMENT POUR UN AVENIR RESPONSABLE

La Bastide du Roy s'engage activement dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Conscients de notre impact sur l'environnement et la société, nous mettons en place des actions concrètes pour réduire notre empreinte écologique, améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs et promouvoir des pratiques responsables auprès de nos clients et partenaires.

Notre engagement repose sur plusieurs axes majeurs :

1. La gestion responsable des ressources,
2. La réduction de notre impact numérique,
3. Le bien-être des équipes,
4. L'amélioration continue de nos pratiques.

Chaque action que nous entreprenons vise à construire un modèle durable, en harmonie avec notre environnement et en accord avec nos valeurs.

I. GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

1. Gestion de l'eau : une utilisation raisonnée et optimisée

L'eau est une ressource précieuse que nous nous engageons à préserver à travers des actions concrètes :

- **Récupération des eaux de pluie** grâce à un puits de 130m³, utilisé notamment comme réserve pour la lutte contre les incendies.
- **Optimisation de la consommation d'eau** par un contrôle régulier et la réparation immédiate des fuites.
- **Installation de mousseurs** sur les robinets pour limiter le débit d'eau et réduire la consommation.
- **Gestion optimisée des toilettes**, avec des flotteurs réduisant le volume d'eau et un système double chasse sur un WC sur deux.
- Choix de plantes nécessitant peu d'eau pour réduire l'arrosage.
- **Arrosage raisonné des jardins** :
 - o Réduction de 2/3 de l'arrosage pendant les restrictions. (Étant un lieu classé ayant des « Jardins Remarquables », nous sommes tenus de les préserver et donc nous devons continuer de les arroser malgré tout.)
 - o Arrosage nocturne pour éviter l'évaporation en été.
 - o Arrosage goutte à goutte pour minimiser la consommation.
 - o Utilisation de l'eau de la Brague, fleuve adjacent, pour préserver notre patrimoine paysager classé « Jardins Remarquables ». (Possible grâce à notre classification)

Charte RSE de la Bastide du Roy

2. Optimisation de la consommation énergétique

La gestion de l'énergie est un enjeu majeur pour la réduction de notre empreinte carbone. Nous avons mis en place les mesures suivantes :

- **Transition énergétique** : Passage à un éclairage 100% LED pour l'ensemble du domaine avec 300 points lumineux en LED à l'extérieur. Une aide de l'État obtenue en 2024 nous a permis de finaliser cette transition.
- **Contrôle strict des consommations** et choix d'appareils performants selon l'étiquette énergie.
- **Maîtrise des températures** avec une gestion raisonnée du chauffage et de la climatisation, et un entretien régulier des équipements.
- **Sensibilisation des équipes et des clients** à une utilisation responsable de la climatisation et du chauffage.
- **Réduction des déperditions énergétiques** en fermant systématiquement portes et fenêtres lorsque cela est nécessaire.

3. Consommation responsable et engagement en faveur de la seconde main

Nous privilégions une consommation plus durable en adoptant une approche circulaire :

- **Achat de matériel de seconde main ou reconditionné** pour limiter la production de déchets.
- **Réemploi et recyclage de textiles** : nous avons récupéré et réutilisé 300 serviettes de bain issues d'un hôtel.
- **Revente et dons des équipements inutilisés** afin de leur donner une seconde vie.

II. BIODIVERSITÉ ET ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE

1. Un aménagement paysager responsable

Nous avons fait le choix de privilégier des espèces locales et adaptées au climat méditerranéen :

- Plantes nécessitant **peu d'eau** (notamment un jardin de plantes grasses qui n'est jamais arrosé).
- Sélection de **variétés locales** favorisant la biodiversité. (Étude en cours pour identifier toutes les espèces présentes sur le domaine et mieux adapter notre gestion des espaces verts.)

2. Entretien écologique des espaces naturels

Pour réduire notre impact sur l'environnement, nous avons mis en place :

Charte RSE de la Bastide du Roy

- **Utilisation d'engrais et d'insecticides bio** pour éviter la pollution des sols et des eaux.
- **Création de notre propre paillage** permettant de ralentir la pousse des mauvaises herbes et de conserver l'humidité du sol.
- **Utilisation de matériel et outillage électroportatif** pour réduire la pollution sonore et les émissions
- **Étude en cours sur la tonte différenciée** pour favoriser la biodiversité.
- **Semis de plantes mellifères** pour favoriser la pollinisation et préserver les pollinisateurs.
- **Taille raisonnée des haies** effectuée avant et après la période de reproduction des oiseaux (16 mars - 15 août).

III. OPTIMISATION DE L'EMPREINTE NUMERIQUE

Nous veillons à limiter l'impact environnemental de nos usages numériques par plusieurs actions :

1. Optimisation des appareils :

- **Mise en veille** automatique des ordinateurs après 3 minutes d'inactivité.
- **Extinction des appareils** et du WIFI la nuit et les weekends lorsque c'est possible.
- **Suppression quotidienne** des fichiers inutiles dans la corbeille de l'ordinateur et des courriels. (1 fois par jour en moyenne)

2. Réduction de l'impact des emails :

- **Limitation du nombre de courriel** envoyé ainsi que du nombre de destinataires par mail.
- **Limitation des pièces jointes** lourdes.
- **Allègement de la signature mail** (moins d'images, basse résolution).
- **Utilisation d'une clé USB** pour partager des fichiers avec des collègues proches.

3. Navigation responsable :

- **Enregistrement des sites** fréquemment visités en favoris.
- **Limitation d'onglets** ouverts en même temps.
- **Utilisation de Filevert** pour transférer des fichiers lourds.
- **Utilisation du moteur de recherche Ecosia** comme navigateur principal (chaque recherche finance la plantation d'arbres)
- .

IV. ACCESSIBILITE POUR TOUS :

Nous veillons à garantir l'accessibilité de la Bastide du Roy à tous :

Charte RSE de la Bastide du Roy

- **Information claire sur l'accessibilité** du domaine aux personnes en situation de handicap, dans nos brochures et sur notre site internet.
- **Deux places de parking** réservées aux personnes en situation de handicap.
- **Accès sans marches** permettant la circulation des fauteuils roulants sur l'ensemble du domaine.
- **Mise à disposition de deux toilettes PMR.**

V. BIEN-ETRE DE L'EQUIPE & ENGAGEMENT

Nous attachons une grande importance à la qualité de vie au travail et à la communication interne :

- La Bastide du Roy dispose désormais d'une **référente RSE**, chargée de poursuivre et d'approfondir nos démarches en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale.
- Installation d'une **machine à eau** pour le personnel afin de limiter l'usage de bouteilles en plastique.
- Organisation de **réunions mensuelles** avec l'équipe pour assurer une bonne communication interne et un suivi des projets de chacun.
- Mise en place de **questionnaires de satisfaction anonymes** administrés trois fois par an pour évaluer et améliorer la qualité de vie au travail.
- **Team buildings réguliers** : événements organisés lors des fêtes significatives tout au long de l'année, de manière mensuelle (lorsque cela est possible), pour renforcer la cohésion et offrir des moments conviviaux aux équipes.

VI. ENGAGEMENT SOCIÉTAL : SOUTIEN À L'ASSOCIATION EVENTS FOR HERITAGE

La Bastide du Roy soutient activement l'association **Events for Heritage**, dédiée à la transformation écologique du secteur événementiel. En collaborant avec cette organisation, nous participons à des projets qui visent à réduire l'empreinte écologique des événements tout en soutenant des initiatives locales à portée mondiale, en particulier dans les domaines de la protection du patrimoine, de la biodiversité et de la réduction de l'impact carbone. Ce partenariat renforce notre engagement en faveur de la durabilité, tout en soutenant des causes environnementales et sociales importantes.

Nous restons dans une **dynamique d'amélioration continue**, en intégrant de nouvelles pratiques responsables et en sensibilisant nos collaborateurs et partenaires.

Ensemble, nous poursuivons notre engagement pour une Bastide du Roy plus responsable et durable !